

Art. 3 - Le présent arrêté prend effet à compter du 17 mars 2015 et sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 18 mai 2015.

Le ministre de la santé

Saïd Aïdi

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PÊCHE**

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 14 mai 2015, portant création d'un périmètre d'intervention foncière agricole à Sidi Madin des délégations de Zaghouan et Zriba, au gouvernorat de Zaghouan et ouverture des opérations d'aménagement foncier dans ce périmètre.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 77-17 du 16 mars 1977, portant création de l'agence foncière agricole, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2000-29 du 6 mars 2000 et notamment ses articles 2 (nouveau), 13 et 14 bis,

Vu le décret n° 99-1877 du 31 août 1999, modifiant la dénomination de l'agence de la réforme agraire des périmètres publics irrigués,

Vu le décret n° 2000-1949 du 12 septembre 2000, fixant la composition et les compétences de la commission nationale consultative de l'aménagement foncier agricole,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'avis de la commission nationale consultative de l'aménagement foncier agricole réunie le 10 décembre 2014.

Arrête :

Article premier - Il est créé un périmètre d'intervention foncière agricole à Sidi Madin des délégations de Zaghouan et Zriba, au gouvernorat de Zaghouan sur une superficie de cinq mille et trois cent soixante dix hectares (5370 ha) environ, délimité par un liseré vert sur l'extrait de carte à l'échelle 1/50.000 ci-joint.

Art. 2 - Les opérations d'aménagement foncier sont ouvertes dans le périmètre visé à l'article premier à compter de la date de publication du présent arrêté.

Art. 3 - Le directeur général de l'agence foncière agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 14 mai 2015.

*Le ministre de l'agriculture,
des ressources hydrauliques
et de la pêche*

Saad Seddik

Vu

Le Chef du Gouvernement

Habib Essid

Arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche du 18 mai 2015, modifiant et complétant l'arrêté du 28 janvier 2015, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2014.

Le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche,

Vu la constitution.

Vu la loi n° 99-42 du 10 mai 1999, relative aux semences, plants et obtentions végétales, telle que modifiée par la loi n° 2000-66 du 3 juillet 2000,

Vu le décret n° 2000-102 du 18 janvier 2000, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales, tel que modifié par les textes subséquents dont le dernier en date le décret n° 2007-403 du 26 février 2007,

Vu le décret n° 2000-1282 du 13 juin 2000, fixant la forme du catalogue officiel, les procédures d'inscription des variétés végétales et les conditions d'inscription des semences et plants obtenus récemment sur la liste d'attente et notamment son article 6,

Vu le décret Présidentiel n° 2015-35 du 6 février 2015, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture du 28 janvier 2015, fixant la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2014,

Vu l'avis de la commission technique des semences, plants et obtentions végétales du 23 décembre 2014,

Vu le rapport de l'autorité compétente pour l'année 2014.

Arrête :

Article premier - Est modifiée, la liste des variétés inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2014, telle que fixée par l'arrêté du 28 janvier 2015 susvisé, concernant les variétés de laitue et fenouil comme suit :

Cultures maraîchères					
Laitue					
Type « Ice Berg »					
1326	Balmoral	Hybride	Hiver	Clause/UNISEM	2014
Fenouil					
1325	Tauro	Hybride	Hiver	Clause/UNISEM	2014

Art. 2 - Est complétée la liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel des variétés végétales pour l'année 2014, telle que fixée par l'arrêté du 28 janvier 2015 susvisé conformément à la liste annexée au présent arrêté.

Art. 3 - Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 18 mai 2015.

*Le ministre de l'agriculture,
des ressources hydrauliques
et de la pêche*
Saad Seddik

Vu
Le Chef du Gouvernement
Habib Essid

**Liste des variétés végétales inscrites au catalogue officiel
des variétés végétales pour l'année 2014**

N° d'enregistrement	Identification de la variété			Obtenteur & Responsable de l'obtention	Date d'inscription
	Nomination	Types génétiques	Caractéristiques culturelles		
Cultures maraîchères					
Tomate de saison					
Tomate de saison précoce					
1235	Vespro	Hybride		Monsanto Vegetable IP-Management BV/Cotugrain Impex	2014
1220	Escada	Hybride		Agro- TIP Handels-Und Consultingges / El Moussem Agricole	2014
Tomate de pleine saison					
1228	Hosta	Hybride		BHN RESEARCH/Protagri	2014
1227	Alysse	Hybride		BHN RESEARCH/Protagri	2014
1234	Hana	Hybride		Semillas Lavega S.L/Fertiplant	2014
1236	Herdon	Hybride		Monsanto Vegetable IP-Management BV / Cotugrain Impex	2014
Piment de saison					
Poivron					
1249	Ramos	Hybride	Plein Champ - Serre	Genoviva Agri Seeds/Baddar Agricole	2014
Piment Fort					
1230	Cardon	Hybride	saison	Monsanto Vegetable IP-Management BV / Cotugrain Impex	2014
1231	Veleta	Hybride	saison	Semillas Fito S.A / Cotugrain Impex	2014
Melon de saison					
Type : Ananas d'Amérique					
1247	Ananas 334	Hybride		Genoviva Agri Seeds/Baddar Agricole	2014
1206	Campina	Hybride		Agro- TIP Handels-Und Consultingges / El Moussem Agricole	2014
1205	Lilian	Hybride		Agro- TIP Handels-Und Consultingges / El Moussem Agricole	2014
1243	Nour	Hybride		Vilmorin / SEPCM	2014
Type : Jaune Canarie					
1207	Cascada	Hybride		Agro- TIP Handels-Und Consultingges / El Moussem Agricole	2014
1244	Solaris	Hybride		Vilmorin / SEPCM	2014
Pastèque de saison					
Type : Charleston Grey					
1253	Kahina	Hybride		Graines voltz / Cotugrain Impex	2014
1254	Stone	Hybride		US Agriseeds / Agrodis	2014

Identification de la variété				Obtenteur & Responsable de l'obtention	Date d'inscription
N° d'enregistrement	Nomination	Types génétiques	Caractéristiques culturelles		
Type : Crimson Sweet					
1252	Admira	Hybride		Nunhems BV/ Espace vert	2014
1232	Atakan	Hybride		Manier tohumculuk Ltd/ Société Maison de l'Agriculteur	2014
1097	Chahed	Hybride		GSN semences / ETS Sahbi Mbarek	2014
993	CWM1508	Hybride	Chair Jaune	Unicorn Seeds / Cotugrain Impex	2014
1242	Emerita	Hybride		United Genetics Seeds Co /Société Tasmid	2014
1255	Emblema	Hybride		Cora seeds / Agrodis	2014
1246	Modellino	Hybride		ESASEM / Protagri	2014
Courgette					
1343	Falali	Hybride		Clause Vegetable Seeds / Cotugrain Hortimag	2014
1168	Jetta	Hybride		Vilmorin / SEPCM	2014
1338	Marzouka	Hybride		Monsanto Vegetable IP / Cotugrain Impex	2014
Porte Greffe					
Cucurbitacées					
1294bis	synergie	Hybride	Melon	Sakata Seed Corporation / Agrosystème	2014
Solanacées					
1180	Tecnico	Hybride	Piment	Vilmorin / SEPCM	2014
1172	Groundforce	Hybride	Tomate	Sakata Vegetables Europe / Agrosystème	2014
POMME DE TERRE					
Pomme de terre de transformation					
1267	Lady Britta	Hybride	Précoce	C.Meijer B.V / Abdsalem Mansour	2014
1268	Lady Amarilla	Hybride	Précoce	C.Meijer B.V / Abdsalem Mansour	2014
CHOU FLEUR					
1390	Smilla	Hybride	(Anti montaison)	Syngenta Seeds BV /Bioprotection	2014
1394	Ferrara	Hybride	(Anti montaison)	Nikerson Zwaan / Agriprotec	2014
934bis	Bodilis	Hybride	Cultures d'hiver	Vilmorin / SEPCM	2014
933bis	Locris	Hybride	Cultures d'hiver	Vilmorin / SEPCM	2014
932bis	Memphis	Hybride	Cultures d'hiver	Vilmorin / SEPCM	2014

Identification de la variété				Obtenteur & Responsable de l'obtention	Date d'inscription
N° d'enregistrement	Nomination	Types génétiques	Caractéristiques culturelles		
CHOU POMME					
1360	Tala	Hybride	(Anti montaison)	United Genetics Seeds Co /Tasmid	2014
Cultures fourragères					
Mais tardif (ensilage)					
1265	Aveline	Hybride	Très tardif	Limagrain Europe / Agroservices	2014
Cultures de légumineuses					
Haricot mange tout					
1269	Magical (BL420)	Fixée		GSN semences S.A / Stucod	2014
Féverole					
1203bis	Chourouk	Fixée	Résistante à l'Orobanche	INRAT et CRRGC Béja	2014
Cultures industrielles					
Betterave à Sucre					
1186	Ice berg	Hybride		Sesvanderhave / NV /SA / Agriprotec	2014
Arboricultures fruitières					
Nectarinier					
712bis	Platriunnec	Saison	Rond	Plantas de Navara (Planaza Espagne)	2014
653	Viowhite 10	Précoce	Rond	Plantas de Navara (Planaza Espagne)	2014
Pêcher					
652	Plagold17	Saison	Aplati	Plantas de Navara (Planaza Espagne)	2014
651	Plawhite20	Saison	Aplati	Plantas de Navara (Planaza Espagne)	2014